



REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES (RPE)

Catégorie « 11 ans et moins Masculin » 2023/2024

1. Généralités

Nom de l'épreuve	Championnat Régional M11 Masculin
Catégorie	Jeune de 11 ans et moins
Abréviation	M11
Commission sportive référente	CRS
Forme de jeu	2x2
Genre	Masculin
Formule	Plateau, méthode du Serpentin

2. Participation des GSA

Nombre d'équipes engagées dans l'épreuve	Indéfini
Compétition nécessitant un droit sportif	Non
Nombre d'équipe par GSA	Illimité
Les GSA engagés sont soumis à des obligations	Non

3. Licences des joueurs

Type de licence autorisée dans l'épreuve pour les joueuses	Compétition volley-ball
Date limite d'homologation pour participer à l'épreuve	Aucune
Type de licence mutation autorisée	Tous types
Catégories autorisées	
M11	Oui
M9	Oui
M7 avec simple surclassement régional	Oui

Constitution des collectifs et des équipes

Dans l'équipe, joueuses inscrites sur la feuille d'engagement	
Composition du collectif joueurs maximum	3
Composition du collectif technique	1 Ent. « Encadrement extension Educateur Sportif » 2 Ent. Adj. « Encadrement extension Educateur Sportif » 1 physiothérapeute (kiné) «Encadrement extension Soignant »). 1 Médecin « Encadrement extension Soignant »
Nombre maximum de joueurs mutés	3
Nombre maximum de joueur étranger hors UE	1

Art 4.1 INSCRIPTION D'ÉQUIPE

Périodes d'engagements sur le site de la fédération fixées par la CRS : date limite le **jeudi minuit de la semaine de la journée du championnat.**

L'engagement sur le site de la fédération ou sa première présence sur une journée valide l'engagement d'une équipe pour la saison.

A chaque journée, le nombre d'équipes et la date du tournoi est à confirmer sur le site de la fédération, dans commentaire.

Le GSA organisateur peut refuser toute équipe non inscrite sur le site de la Ligue Réunionnaise de Volley Ball, lrvb.re, dans l'article de la journée du championnat.

Un GSA peut inscrire plusieurs équipes dans ce championnat.
Plusieurs équipes par GSA peuvent être qualifiées pour les phases finales si les équipes restent identiques.

Durant la même journée, les joueurs ne peuvent évoluer que dans une seule équipe. En cas d'infraction, les équipes du GSA concerné perdent leurs matchs.

Art 4.2 CAS PARTICULIER DE LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Les GSA ont la possibilité d'engager des équipes mixtes qui évoluent dans le championnat Masculin.

En application des dispositions de l'article 43 du Règlement Général des Licences et des GSA, Les GSA peuvent composer un regroupement de licenciées après avoir fait une déclaration auprès de la ligue (cf formulaire d'engagement de regroupement de licenciés transmis aux GSA).

5. Calendrier

Jour officiel de rencontre	Dimanche
Heure officielle du début de tournoi	9h00
Modification d'implantation autorisée	Non (sauf cas exceptionnel)

6. Protocole des rencontres

Heure programmée de la rencontre	H : 09h00
Installation du terrain et du matériel terminée	H - 30 minutes
Présence des équipes	H - 30 minutes
Contrôle des présences et signature de la feuille de match.	H - 30 minutes
Planning des matchs	H - 20 minutes
Echauffement au filet lors du premier match de l'équipe	H - 10 minutes
Pour les matchs suivants, les équipes doivent être prêtes à jouer tout en respectant les consignes de l'organisateur.	

7. Communication des résultats

GSA responsable de l'envoi des feuilles de matchs	GSA organisateur
Transmission (dans un format de bonne qualité de préférence PDF) de la composition des équipes et des résultats de la phase qui permettent d'établir le classement final : à la CRS commission-sportive@lrvb.re et à la Ligue ligue-reunion-volley-ball@wanadoo.fr	Avant dimanche minuit

Tous les supports pour l'organisation sont à disposition des clubs sur le site Internet de la ligue : <https://lrvb.re/>

8. Formule sportive

Art 8.1 GÉNÉRALITÉS

Possibilité de faire jouer les rencontres en gymnase sur plateau noir et green. Organisation des phases finales en gymnase.

L'ordre de classement des équipes est établi selon le classement général de l'année précédente (lors de la 1^{ère} journée), du tournoi précédent ou de la phase précédente (1^{ère} journée des phases 2, 3 et finale). Les équipes nouvellement engagées figurent en fin de classement.

En fonction du nombre d'équipes, les matchs peuvent se dérouler en un set gagnant ou deux sets gagnants de 25, 21 ou 15 points, 2 points d'écart.

Art 8.1 SAISON SPORTIVE

La saison M11 se déroule en trois phases, suivi de phases finales sur une journée.

- Phase 1 : journées open, les équipes sont réparties dans 2 poules géographiques. Plateau sous la forme serpent,

- Phase 2 : journées de brassage, les équipes sont réparties dans 2 poules géographiques. Formule plateau sous la forme serpentin. Toutes les équipes démarrent avec 0 point.
- Phase 3 : journées de championnat, poule haute/poule basse.

Tous les équipes démarrent avec 0 point.

En fonction du nombre d'équipes inscrites par journée, les poules seront faites selon le tableau suivant :

Equipe inscrite	Nombre d'équipes en Poule haute	Nombre d'équipes en Poule basse
9	9	0
10, 11 ou 12	6	4, 5 ou 6
13, 14 ou 15	8	5, 6 ou 7
16, 17 ou 18	9	7, 8 ou 9
Entre 19 et 24	12	Entre 7 et 12
24 et plus	16	8 et plus

L'équipe de la poule haute la moins bien classée du classement général de la journée descend en poule basse la journée suivante.

L'équipe de la poule basse la mieux classée du classement général de la journée monte en poule haute la journée suivante et marque le même nombre de points que l'équipe qui descend en poule basse.

Les équipes nouvellement engagées figurent en fin de classement de la poule basse.

- Phase finale sur une journée en gymnase. Les 8 équipes les mieux classées de la phase 3 y sont qualifiées.

Les modalités seront précisées dans le cahier des charges des finales.

Art 8.3 CLASSEMENT METHODE SERPENTIN

- Equipe classée 1ère = Nombre d'équipes engagées plus 01 point
- Equipe classée 2ème = Nombre d'équipes engagées moins 01 point
- Equipe classée 3ème = Nombre d'équipes engagées moins 02 points
- Et ainsi de suite...
- Equipe engagée mais ne termine pas le tournoi (blessure, incomplète ...) : est déclassée dernière et marque 1pt
- Equipe engagée mais composition incorrecte (DHO suspendu ou annulé...) : marque **0 point**
- Pénalité de l'équipe qui arrive sur le tournoi après 09 :00 : moins 1 point sur le classement de la journée.

10. Ballon

Type de ballon autorisé	Ballons officiels homologués FFVB
Les ballons pour les tournois	A la charge de chaque GSA engagé
Nombre de ballons minimum mis à disposition pour les finales	12
Ramasseurs de balles	Non
Nombre de ballons pour la rencontre	3 pour la phase finale

10. Feuille de composition de l'équipe

Les joueurs sont inscrits dans l'ordre croissant des numéros de maillot sur la feuille de composition des équipes.

La composition de chaque équipe (exemple : une fiche pour l'équipe 1 et une autre pour l'équipe 2, etc..) doit être enregistrée sur le site de la fédération avant la journée du championnat.

Les GSA doivent arriver avec une feuille d'engagement pré-remplie.

Le GSA organisateur est responsable de la vérification de la feuille de composition des équipes et des licences. L'enregistrement des équipes doit être terminé **trente (30) minutes** avant l'heure de début de la rencontre.

12. Forfait

Toute équipe dûment qualifiée qui ne participe pas aux phases finales des compétitions M11, se verra infliger l'amende prévue (absence de l'équipe) selon la grille de tarifications des droits et amendes 2022/2023.